

Première année de législature : bilan

A l'approche du changement de mairie, il est temps de tirer un bilan clair de cette première année de législature.

La transition entre deux exécutifs a été rapide et maîtrisée. Elle nous a permis d'être immédiatement opérationnels et d'engager sans délai le travail sur les dossiers prioritaires. L'enjeu ne se limitait pas seulement à une continuité; il s'agissait de changer le rythme de l'action publique et la manière d'agir.

Dès les premiers mois, le Conseil administratif a pris des décisions structurantes, notamment en activant une demande de préemption urgente portant sur une parcelle le long de la route

de Suisse et soumise au Conseil municipal dès la fin du mois de juin.

Ce choix traduit une ligne claire: intervenir de manière proactive pour défendre les intérêts de la commune et ne plus rester en position d'attente.

Le travail budgétaire engagé dès l'été 2025 s'inscrit dans cette même logique: définir les priorités politiques explicites et aligner les moyens sur les objectifs fixés.

Cette dynamique se traduit déjà sur le terrain : la rénovation de la Buvette de Port-Choiseul achevée en avril, des études et un crédit de construction votés pour l'agrandissement de l'école de Montfleury 1, ainsi que la réactivation du projet de

réseau de chauffage à distance qui alimentera la ville à l'horizon 2035.

Le programme de législature, qui sera publié prochainement, viendra formaliser cette orientation et préciser les priorités pour les années à venir.

Nous faisons le choix d'un développement qui préserve la qualité de vie et prépare l'avenir: investir dans des infrastructures durables, accélérer la transition énergétique et garantir un accès concret et équitable aux services publics.

Jolanka Tchamkerten - Maire

